

LAROCLETTE

***LE BULLETIN DE LIAISON DES
FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE***

VOLUME 33 NO 1 - rolaro.ca - <http://66.130.44.78:2317/rolaro> - facebook.com/groups/rolaro - MARS 2021

Les Filles Du Roy



Dans ce bulletin:

- **Commentaires sur l'éditorial du dernier bulletin**
- **Le coin des orphelins**
- **Les Filles du Roy et Marguerite Lamain**
- **Raconter sa vie: Désir de mémoire chez les aînés**
- **Durée de conservation des documents**

et plus...



LE BULLETIN LAROCLETTE

Responsable du contenu *Gisèle Laroche*
 Edition *Jean-Guy Laroche*
 Infographie et montage *Lionel Rochette*

Le Larochette est publié par :
LES FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE INC.

4-480 rue Main Ouest,
 Coaticook, Qc J1A 1P9
 Tél.: (819)571-1225

 Courriel
info@rolaro.ca

 Facebook
www.facebook.com/groups/rolaro

 Site internet
www.rolaro.ca

 Base de données
<http://66.130.44.78:2317/rolaro>

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gisèle Desjardins Laroche Coaticook	Présidente
Hélène Rochette Québec	V-P et Ex-Officio
Jeannine Laroche St-Hyacinthe	Vice-présidente
Isabelle Laroche Laval	Secrétaire
Michel Laroche Victoriaville	Trésorier
Thérèse Blondeau Lévis	Administratrice
Jean-Guy Laroche Lévis	Administrateur
Robert Choquette St-Hyacinthe	Administrateur

© Les textes et photos dans cette publication sont protégés par la loi sur le droit d'auteur du Canada. Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de :

« LES FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE INC. ».

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada 2001

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec 2001

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Bonjour à chacun et chacune de vous !

Le printemps est à nos portes. Le soleil renforce ses rayons. Il faut bien voir du positif malgré les contraintes liées à la Covid... J'ose espérer que vous êtes tous en santé.

Habituellement, je vous présente dans l'édition de mars, le programme pour notre rassemblement. Cette année, nous retardons notre décision car nous ne savons toujours pas si nous pourrions tenir un tel événement. Vous devrez patienter jusqu'à l'édition du mois de juin avant de connaître notre décision... Si nous pouvons procéder, notre programme sera celui préparé pour 2020 qu'on avait dû reporter. Seules les dates auront changées et le rassemblement aurait lieu les 11 et 12 septembre. Sinon, nous reporterons encore une fois, mais sachez que vous êtes quand même convoqués pour l'assemblée générale annuelle qui se fera de toute façon le 12 septembre 2021 à 10 heures.

Le mois de mars est aussi le mois pour renouveler votre adhésion comme membre. N'oubliez pas, nous comptons sur l'appui de tous nos membres pour garder notre association en santé. Et vous pourriez aussi inviter vos frères, sœurs, cousins, cousines... Il y a de la place pour tous... Et c'est aussi une belle occasion de rencontres familiales lors de nos rassemblements. Certaines familles le font déjà, alors, pourquoi pas vous ?

Pour le mois d'avril, je voudrais souhaiter de Joyeuses Pâques à vous tous. En espérant que nous serons déconfinés et que les familles seront libres de se retrouver pour l'occasion.

Et pour le mois de mai, je veux souhaiter à toutes les mamans une très belle fête des mères. Que votre journée soit remplie de bisous et de câlins de la part de vos enfants, de vos petits-enfants et pour certains, de vos arrière-petits-enfants.

Au plaisir de vous revoir bientôt,

Votre présidente, Gisèle D. Laroche # 177.

SOMMAIRE

Page 2	Le mot de la présidente <i>Gisèle Laroche</i> #177
Pages 3..4	Commentaires sur l'éditorial du dernier bulletin <i>Gilles Laroche</i> #31
Page 5	DEUX MESSAGES IMPORTANTS !
Pages 6..7	Les Filles du Roy et Marguerite Lamain <i>Jean-Guy Laroche</i> #35
Page 7	Le coin des orphelins <i>Gilles Laroche</i> #31
Page 8	Raconter sa vie: Désir de mémoire chez les aînés <i>Jean-Guy Laroche</i> #35
Page 9	Nécrologie des membres et de leurs des familles
Page 9	Anniversaires à souligner, nouveaux membres et donateurs 2020
Page 10	Durée de conservation des documents
Page 11	Club de la Fierté (ventes)
Page 12	Nos annonceurs

RAPPEL

Nous vous rappelons qu'en mars, c'est le moment de renouveler votre adhésion au sein de notre association. Merci de le faire au plus tôt.

Commentaires sur L'éditorial du Larochette de Décembre 2020

par Gilles
Laroché
#031.



Je salue l'idée de Jean-Guy de publier en éditorial son "document de positionnement" relativement à la préparation de notre Bulletin de liaison, Le Larochette. Cette initiative, en plus de mettre la table pour des discussions au conseil d'administration, permettra à nos membres d'exprimer leur vue et leurs attentes sur le sujet. Après tout, c'est pour eux que le Bulletin de liaison est publié.

L'idée d'un sondage n'est pas farfelue. Peut-être doit-elle être retenue ? Déjà, un sondage plus large avait été concocté en 2009. Il touchait plusieurs facettes de notre Association, tels :

- les rassemblements annuels et régionaux, particulièrement eu égard au lieu (grands centres ou régions), à la durée, au temps de l'année, au contenu (messe, musique, conférencier, généalogie, vente d'objets de promotion), enfin, à toute la logistique associée ;
- les services aux membres, le Bulletin de liaison (Le Larochette), le site internet, la base de données généalogiques, les objets de promotion (Club de la Fierté) ;
- l'intérêt des membres à contribuer à la vie de leur Association.

En ce qui concerne notre Bulletin de liaison, nous n'avions vérifié qu'un point, soit la fréquence de parution. Les résultats ont été les suivants : 28.7% de nos membres actifs et non-actifs ont répondu au sondage, ce qui, en soi, est considéré excellent puisque 15% de réponse est considéré comme un résultat probant, mais suffisant. Parmi les répondants, il y avait 69% de membres actifs. Au total, 39% désiraient une publication trimestrielle (ce qui est le cas présentement), 16% se satisferaient de trois publications par année, 11% trouvaient suffisante une publication semestrielle et 34% n'ont pas répondu à la question.

A cette époque, seulement 18% de nos membres actifs et non actifs, avaient une adresse courriel. La question d'une publication numérique versus une version papier ne se posait pas vraiment. Quelle serait la réponse aujourd'hui ? Nul ne le sait vraiment, ce ne serait que spéculation. Le conseil d'administration de l'époque, réalisait que les coûts reliés à la publication du Larochette étaient presque l'équivalent des revenus générés par la cotisation de nos membres. Il fut décidé quand même de poser la question suivante en assemblée générale annuelle, à savoir, qui aimerait ne recevoir que la version numérique. Chaque année depuis, invariablement, la réponse est la même : il y a trop de doigts dans une main pour égaler le nombre. Sur ce point, l'idée d'un sondage, quant à la fréquence de publication, tient-elle la route ? Le conseil d'administration aura à prendre la décision.

Il faut réaliser d'autre part, qu'outre l'intérêt général pour une version papier, même si la proportion de nos membres ayant une adresse courriel se situe maintenant aux environs de 55%, nous avons plusieurs membres, n'ayant pas de service internet et étant rendus à un âge avancé ne paient leur cotisation qu'uniquement pour recevoir notre Bulletin de liaison. Ils se disent trop âgés pour participer à nos rassemblements. Nous perdrons assurément ces membres. Il reste cependant une question non négligeable pouvant être soumise à un sondage : le contenu.

Le volet contemporain a historiquement toujours été important et il a été abondamment exploité par le passé. Le problème vient surtout du fait que trop peu de personnes ne se soucient de recueillir ces histoires dont nous devrions tous être fiers. Comment alors susciter une production ou une cueillette d'articles venant de nos membres, qu'ils soient du conseil d'administration ou non ? Du matériel, on en retrouve partout, dans nos journaux, sur internet, sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'être vigilants concernant les droits d'auteur. Quand du matériel est publié sur internet, il peut être reproduit sans problème en indiquant toutefois sa provenance. S'il provient d'une revue ou d'un livre, il faut habituellement obtenir la permission de l'auteur ou de l'éditeur.

Les exemples donnés dans l'éditorial sont excellents. D'ailleurs le cas de la Famille Laroché du Lac-Beauport, de la lignée de François Laroché (Marie-Françoise Matte), a déjà fait l'objet de publication. Quant aux deux autres exemples, en tapant sur un navigateur : "Producteur maraîcher Sylvain Laroché, Granby" et "Domaine Le Grand St-Charles" on retrouvera une abondante littérature sur ces deux entreprises.

Nous avons tous des histoires à raconter et les gens de nos familles ont tous des histoires à raconter. Qu'attendons-nous pour passer à l'action ? Tout serait plus facile et encore plus intéressant si nous avions une banque de matériel dans laquelle puiser pour composer chaque Numéro de notre Bulletin de liaison. Même embryonnaire, elle existe déjà, elle peut être alimentée et utilisée.

Quant à la problématique des régions, il y aurait certainement des choses à exploiter. Assurément, comme pour bien des associations, nos familles Laroché et Rochette ont vu de leurs membres partir pour aller défricher ou développer des industries ou commerces loin de leur terre natale. Des Rochette ont migré vers Portneuf, vers Nicolet, vers Aguanish, vers Charlevoix ou ailleurs. Des Laroché, de la lignée de Michel Rognon (Marguerite Lamain), ont migré vers le Lac St-Jean, vers l'Abitibi, vers Warwick, vers l'Ontario, vers le Manitoba, vers les États-Unis ou ailleurs. Des Laroché de la lignée de Jean-Baptiste Laroché (Suzanne Turpin) se sont installés dans la région de Laprairie. Des Laroché de la lignée d'Amable Breillard (Marie Lafond) se sont installés dans la région de Lanoraie. Ces concentrations sont plus ou moins importantes.

Nous avons l'habitude de faire des rassemblements régionaux, mais rien depuis 2010. Pourquoi ne pas recommencer ? Nous avons eu des expériences heureuses dans le passé à cet égard. À titre d'exemple, Claudette Laroche a quitté son Abitibi natale pour s'installer à Montréal. Elle s'est adonnée à la généalogie avec son époux. Elle nous a laissé son livre, "Sur les sentiers de la Famille Laroche", relatant l'histoire de ses grands-parents qui sont à l'origine d'une concentration de Laroche en Abitibi. L'époux de Claudette, Robert Turner, a été notre premier webmestre et a été, avec son épouse, l'initiateur de notre banque de données. En 2019, un rassemblement régional a été organisé par Gisèle D. Laroche à Val-d'Or, dans une région où nous n'avions aucun membre. Elle a réussi à rassembler une centaine de participants.

Suivent quelques exemples, dans la lignée de Michel Rognon (Marguerite Lamain), de migration, sur lesquelles nous avons pu recueillir de l'information au hasard de contacts ou de recherches :

- Rollande Hénault (Roger Laroche) nous a relaté dans un de ses volumineux bouquins que trois fils d'Abraham Laroche et Adélaïde Houde-Desrochers, Lazare (Hermine Pothier), Ferdinand (Philomène Pothier) et Moïse (Émérentienne Roireau-Laliberté), tous nés à St-Antoine-de-Tilly, ont migré vers les Bois-Francis, soit St-Paul-de-Chester ou St-Christophe-d'Arthabasca, au milieu du 19^{ième} siècle. Ils y ont laissé une descendance d'environ 1800 Laroche dont une grande partie est toujours dans la région des Bois-Francis. Elle nous rapporte également que Gabriel Laroche et Clémentine Houde-Desruisseaux ont migré de Ste-Croix-de-Lotbinière à Warwick vers la même époque. Ils s'y établirent et six de leurs enfants eurent une descendance d'environ 1100 descendants dans la région des Bois-Francis. C'est sans doute dans cette région que notre association compte le plus de membres ;
- Philippe Manseau, nous a raconté comment Zéphirin Rochette et son épouse Marguerite René-Cotteret, originaires de Québec, se sont installés à Nicolet. Lui, était maçon, un de ses fils a exercé le métier de tanneur puis est devenu hôtelier. Il laisse dans la région plus d'une centaine de descendants Rochette. Nous avons peu ou pas de membres dans cette région ;
- Olivier et François-Xavier Rochette, deux frères, mariés aux deux sœurs Judith et Esther Giroux, partent de Québec pour Aguanish, sur la Basse-Côte-Nord vers le milieu du 19^{ième} siècle. Ils deviennent pêcheurs et font le commerce du saumon. À ma connaissance, nous n'avons pas de membres dans cette région. Ils laissent plus de 300 descendants, dont plusieurs sont certainement toujours dans cette région ;
- Louis Laroche (Éleonore Angers, Françoise-Reine Proulx) et son frère François-Xavier (Marie-Joséphite Royer) migrent de Québec vers le Lac-St-Jean, au milieu du 19^{ième} siècle. Ce sont des défricheurs. Ces deux familles ont eu environ 1000 descendants Laroche dont certains ont quitté la région pour le Manitoba et le Michigan aux États-Unis.

La seule région à notre connaissance qui s'est organisée en association est celle du Saguenay-Lac-St-Jean ; nous en 1989 et eux en 1990. Elle est complètement indépendante de la nôtre. Leur cotisation est différente de la nôtre et elle a son mode de fonctionnement particulier. De 1991 à 1995, au moins un membre fondateur de leur association, Bruno Laroche, était sur notre conseil d'administration. Avons-nous manqué une occasion ? Depuis, un certain nombre de leurs membres sont membres de notre association et inversement. Rien ne nous empêche d'augmenter nos rapports qui ont toujours été très cordiaux. Il nous est souvent arrivés d'avoir une délégation de membres de notre conseil d'administration à leur assemblée générale annuelle et inversement. Idéalement nous pourrions nous fusionner, mais il faut être deux pour danser le tango.

Si, occasionnellement, on retourne aux temps de la colonie, et parlons des difficultés de leur vie, bien sûr que l'histoire des Filles du Roy est à raconter. L'épouse de l'un des ancêtres de nos membres, Michel Rognon, Marguerite Lamain, est une fille du Roi. Il en est question à maintes reprises dans nos Bulletins de liaison.

Mais il ne faut pas oublier que notre association regroupe une lignée de Rochette et au moins 6 lignées importantes de Laroche sur un potentiel d'une vingtaine. Les 5 autres lignées le plus importantes dans la banque de données sont celles de Jean-Baptiste (Suzanne Turpin), François (Marie-Françoise Matte), Innocent (Marie Harbour dit Constantineau), Michel Laroche dit Fontaine (Marie-Anne Bisson) et Amable Breillard dit Laroche (Marie Lafond). Notre banque de données reflète cette réalité. La plupart de ces lignées ont des descendants membres de notre association.

En terminant, j'invite tous et toutes à faire part à notre Présidente de leurs réflexions sur le sujet, mais également à nous faire part de leur histoire ou d'inviter des membres de leur familles et même des amis à raconter leur histoire.

Gilles Laroche, #031.



IMPORTANT

**Notre Assemblée Générale Annuelle
Aura lieu le 12 septembre 2021 à 10:00
Au Manoir du Lac William
À St-Ferdinand-d'Halifax, Qc**

**Quant au Rassemblement annuel 2021,
la décision de l'organiser est reportée en juin
prochain. Vous en serez avisés.**

...tout aussi IMPORTANT

Le bulletin Le Larochette constitue un lien indispensable à la cohésion et à l'appartenance des membres de notre Association. Votre C.A. est à la recherche d'un nouveau collaborateur pour la mise en page du bulletin.

À cette fin, la possession et la maîtrise d'un logiciel de publication pour la mise en page et d'un autre pour l'édition graphique (retouche des photos) seraient souhaités. Bien sûr, plusieurs logiciels peuvent être utilisés¹, l'important étant le résultat final. Des habiletés en graphisme constituent aussi un atout.

Il faut compter environ 10 heures de travail à la préparation de chaque bulletin lorsque les articles et photos sont déjà sous format numérique², et ce dernier est publié quatre fois par année.

Merci de signifier par courriel au soussigné votre intérêt ou celui d'une connaissance, un étudiant par exemple, d'ici la fin de mars.

Jean-Guy Laroche, administrateur

Adresse : jean-guy.laroche@videotron.ca

(1) Exemples, voir <https://www.clubic.com/telecharger/windows/p-a-o/>

(2) articles en format Word et photos Jpeg, idéalement.



Au delà des souvenirs...



présenté par
Jean-Guy
Laroche #35.



Henriette Rochette-Le Hir

Les Filles du Roy et Marguerite Lamain – le contexte :

Dans le numéro de mars 2020 paraissait un article sur les Filles du Roy sous la signature de mme Irène Belleau, présidente de La Société des Filles du Roy. On y apprenait que 761 femmes seraient venues de France pour peupler la nouvelle colonie.

Marguerite Lamain faisait-elle partie d'un contingent des Filles du Roy ? Je me posais cette question dans un éditorial paru dans le Larochette de septembre 2020. J'ai trouvé la réponse dans les archives de notre association, soit un document réalisé par feu Henriette Rochette-Le Hir intitulé « Au delà des souvenirs ». C'est la raison de la publication de cet intéressant extrait. Merci à Henriette !

Jean-Guy Laroche

C'est toujours sous l'égide de Louis XIV que se déroulera cette opération.

En engageant et déplaçant des contingents de filles à marier de la France vers la Nouvelle-France, il semble bien que Louis XIV n'ait guère innové. Les Anglais avant lui, avaient envoyé des filles, en Virginie car la colonisation se faisait sur tout le territoire de l'Amérique et les Espagnols avaient également fait de même dans leurs propres colonies.

Quoi qu'il en soit, dans l'ensemble, les Filles du Roy étaient recrutées dans les orphelinats et la plupart provenaient de familles pauvres du Perche, de Normandie, de Bretagne et quelques-unes plus rares d'Île-de-France.

Pour faciliter l'opération, il semble qu'elles aient été regroupées à Paris à l'hôpital de la Salpêtrière où l'intendant Jean Talon ou ses émissaires allaient les dénombrer et les choisir avant de les diriger vers les ports de La Rochelle, de Dieppe ou de Honfleur où elles étaient alors embarquées pour la Nouvelle-France. L'opération totale de recrutement des Filles du Roy se déroulera entre les années 1663 et 1673.

De mauvaises langues, à cette époque, ont tenté de les discréditer et de ternir leur réputation au vu de récits comme ceux du baron de La Hontan qui les qualifiera de « filles de joie ». On se posera donc des questions sur la provenance et la moralité de ces contingents de filles à marier.

Or depuis, grâce à l'intervention d'historiens sérieux comme Lanctôt, Trudel, Lacourcière, Vangois et autres, l'ambiguïté a été levée, leur honneur rendu aux Filles du Roy car on sait maintenant, grâce à ces chercheurs chevronnés, que ces filles bien qu'orphelines et pauvres étaient en réalité des filles sérieuses qui, grâce à la dot que le roi leur accordait, désiraient fuir un avenir incertain en France où leurs conditions d'existence ne leur permettaient guère l'espoir d'une vie meilleure pour émigrer en Nouvelle-France, contracter mariage et fonder une famille. Selon ce que rapportent les historiens, la plupart de ces filles à marier étaient tout à fait conscientes du sort qui les attendait et heureuses de réaliser ce défi.

Elles réalisaient fort bien que ces hommes déjà installés qu'elles allaient retrouver au Canada représentaient pour elles un beau parti auquel leur condition de filles pauvres en France ne leur permettait pas d'espérer.

De plus, selon leur contrat d'engagement, elles avaient l'obligation de se marier dans l'année qui suivait leur arrivée au pays. D'ailleurs, toutes ou presque trouvaient mari parfois même le jour de leur débarquement. Talon, lorsqu'il fera rapport à Louis XIV du résultat de l'opération affirmera que : « La plupart des messagères du roi ont trouvé mari et elles sont même enceintes ».

Effectivement, il a été démontré qu'un an après l'arrivée des Filles du Roy, 700 naissances avaient été enregistrées en Nouvelle-France. L'opération royale de recrutement de filles à marier pour les colons de la Nouvelle-France a donc été fructueuse.

Les Filles du Roy étaient donc recrutées par Colbert, Jean Talon et l'archevêque de Rouen dans les orphelinats de provinces dont la Normandie. En ce qui concerne Marguerite Lamain, on ne possède que peu d'information sur ses antécédents de même que sur ceux de ces jeunes filles qui, déjà souligné, étaient pour la plupart pauvres et orphelines.

On sait cependant que Marguerite Lamain, notre ancêtre, est née de l'union de Jacques Lamain et de Marguerite Deshayes à Rouen vers 1656 à la paroisse Saint-Vivien. Il semble qu'elle soit devenue orpheline très jeune ce qui explique qu'elle avait été recrutée pour joindre les rangs des Filles du Roi.

Il semble donc également qu'elle n'ait pas été complètement démunie car elle possédait quelques biens personnels, c'est-à-dire environ 300 livres. S'ajoutera la dot de 50 livres du roi qui assumait les frais de voyage et elle dut recevoir, comme toutes ses congénères, « une cassette, une coiffe, un mouchoir de taffetas, un rubeur à souliers, cent aiguilles, un peigne, un fil blanc, une paire de bas, une paire de gants, une paire de ciseaux, deux couteaux, un millier d'épingles, un bonnet, quatre lacets et deux livres en argent ». Par contre, la dot du roi de cinquante livres ne leur était remise par l'intendant que lorsqu'elles se mariaient.

Compte tenu des difficultés du voyage et de la traversée, c'est Anne Gasnier Bourdon qui accompagnera le contingent de 1670 dont Marguerite Lamain fait partie. C'est à partir de La Rochelle sur le navire « La Nouvelle-France » piloté par le Capitaine Alain Durand, navire appartenant à Pierre Gaigneur que se fera le voyage. La traversée était longue et pénible. Pour toutes ces jeunes filles, c'est une très dure épreuve que toutes ces semaines en mer. Mal logées, mal nourries, elles doivent également supporter une promiscuité très pénible avec leur congénères. C'était un moindre mal, mais il y avait les hommes à

bord, les marins et parfois même le bétail avec lesquels il fallait partager l'espace. De plus, le mal de mer et le manque d'hygiène s'ajoutaient aux conditions lamentables de la traversée.

Pour bien se rendre compte de la situation, il est intéressant de se rapporter à ce qu'en avait écrit Marie de l'Incarnation lors de sa propre traversée en 1639. On sait depuis que, même en 1670 lors de la traversée de Marguerite Lamain, les conditions ne s'étaient guère améliorées. « Tout le temps que dura la traversée de la mer, ce fut intensivement un continu sacrifice. Il y a tant à souffrir pour les personnes de notre sexe et condition, qu'il le faudrait expérimenter pour le croire. Quant à moi, je pensais mourir de soif, les eaux douces s'étaient gâtées dès le départ et mon estomac ne pouvant supporter les boissons fortes, cela me faisait un mal qui me travaillait beaucoup. Je ne dormis presque point toute la traversée. J'endurais un mal de tête extrême qu'il est impossible de souffrir davantage sans mourir. » À la lueur de ce témoignage évocateur, on peut mesurer la dureté de la traversée.

Des filles à marier avaient été envoyées en Nouvelle-France dès 1632 et avaient été accompagnés à cette époque par Marie de l'Incarnation. Mais c'est véritablement à partir de 1663 que l'immigration parrainée par Talon et Louis XIV s'amorce véritablement.

Jusqu'alors, les autorités de la Nouvelle-France avaient réalisé que plusieurs des filles qui arrivaient étaient fragiles et peu préparées à supporter les rigueurs du climat et les conditions de vie de labeur qui les attendaient. Talon avait d'ailleurs écrit à Colbert à ce sujet pour lui demander d'envoyer désormais des femmes solides et résistantes. Ce dernier s'adressera à l'archevêque de Rouen pour accéder à sa demande ce qui peut nous expliquer que Marguerite Lamain ait été tirée d'un orphelinat de Normandie pour être envoyée à la Salpêtrière et choisie pour faire partie du contingent des Filles du Roi de 1670.

Enfin, le navire « Nouvelle-France » fait son entrée dans le port de Québec le 31 juillet 1670. Comme pour chaque arrivée de bateau venant de France, c'est la fête. Les célibataires de Québec se ruent sur le port, espérant y dénicher l'élu. D'ailleurs, il n'est pas rare que certains d'entre eux voyaient leur rêve se réaliser le jour même de l'arrivée du bateau qui emmenait les filles à marier.

Quant à Marguerite Lamain, c'est Anne Gasnier qui la prend en charge car elle la destine à Michel Rognon qui, comme on le sait déjà, est démobilisé et installé sur une concession de la seigneurie de Dombourg, propriété de son époux légué à son fils. Anne Gasnier l'accueille en premier lieu chez elle dans sa maison de Québec en attendant que le mariage ait lieu.

Comme on le sait déjà, l'entente et le contrat qui liaient les Filles du Roy voulaient que, dès leur arrivée, elles prennent mari. Une vraie foire au mariage quoi ! C'est cette condition que le baron de La Hontan avait relevé, qu'il s'en était gaussé et que c'est à partir de là qu'il avait tenu des propos désobligeants qui, comme on l'a vu, ont été démentis par les historiens. Marguerite Lamain n'est pas la seule Fille du Roy prise en charge par Anne Gasnier car, sur une période de dix ans, Madame Gasnier a signé pas moins de 304 conventions de mariage des pupilles du roi.

Le coin des orphelins



par Gilles
Laroche
#031.



Cas # 365 à # 369

Cas # 365 : Jean Rochette (Isabelle Bernier) est en deuil de sa belle-sœur Émilie Bernier, fille de Jean-Paul Bernier (Diane Roy), décédée à Montréal à l'âge de 30 ans. Elle demeurait autrefois à Shawinigan. Je n'ai pas d'information sur Jean et sa famille. Qui sont ses parents; a-t-il des frères et sœurs ? Me contacter si vous connaissez Jean et sa famille.

Cas # 366 : Gilberte Laroche (Nicol Lebel), est la belle-sœur de feu Louis-Ange Lavoie époux de feu Suzanne Lebel et conjoint de Stella Tremblay Rodgers. Ce dernier est décédé à Jonquière le 3 novembre 2014 à l'âge de 81 ans. Gilberte est orpheline dans la banque de données. Je ne connais ni son ascendance, ni sa descendance, ni sa fratrie. Si quelqu'un peut m'aider, j'apprécierais.

Cas # 367 : Conrad Laroche (Lucie Richard) est en deuil de son beau-père, Nelson (Snel) Richard, époux de Claudette Mutchmore, décédé à Hull le 7 novembre 2014 à l'âge de 83 ans. Je ne connais pas la famille de Conrad. Vous pouvez me contacter si vous avez des renseigne-

ments sur Conrad et sa famille.

Cas # 368 : Anick Laroche (Guy Carpentier) est la belle-sœur de feu Jean-Louis Jobin, époux de Huguette Carpentier et fils de feu Arthur Jobin et de feu Marie-Louise Gagnon. Jean-Louis Jobin est décédé le 4 novembre 2014 à Trois-Rivières à l'âge de 78 ans. Si quelqu'un connaît Anick et sa famille, bien vouloir communiquer avec moi. Je n'ai aucun renseignements sur elle.

Cas # 369 : Catherine Laroche (Louis Cossette) pleure la grand-mère de son époux, Simone Cossette (feu Jean-Louis Cossette), décédée le 4 décembre 2014 à St-Narcisse à l'âge de 91 ans, Simone avait 3 garçons pouvant laisser le patronyme Cossette à son petits-fils Louis, soit Jean-Claude, Denis ou Daniel. Lequel aurait un fils prénommé Louis. Si quelqu'un connaît l'histoire de Catherine, me contacter s'il-vous-plaît.

Gilles Laroche, membre #031

glaroch@globetrotter.net

Raconter sa vie

Désir de mémoire chez les aînés

présenté par
Jean-Guy
Laroche #35.



Anne-Marie Parent, journaliste
Raconter sa vie – le contexte :

C'est le deuxième article publié sous la signature de Anne-Marie Parent, journaliste. Voir le LAROCLETTE de juin 2020. Celui-ci par contre invite à nouveau les aînés à raconter leur histoire à l'instar de l'article de Claude G. Genest « La boîte à souvenirs » paru en mars 2020. Comme quoi il faut savoir oser !

Jean-Guy Laroche

Vouloir transmettre les souvenirs d'une longue vie à leurs proches, tel est le projet d'écriture qui a occupé bien des aînés durant la pandémie de COVID-19. Quel est le sens de cet héritage immatériel et comment s'y prend-on pour débiter?

Le confinement a généré un sentiment de désœuvrement, ce « pénible fardeau de n'avoir rien à faire » (Boileau, 17^e siècle). Pour s'occuper et pour donner un sens à leur existence, bon nombre de gens se sont plongés dans leurs souvenirs et ont couché sur papier le survol de leur vie. Pour eux-mêmes, mais également dans un but de transmission, en héritage pour leurs proches.

Les personnes âgées qui racontent leur histoire personnelle aux générations suivantes – processus nommé gérontologie narrative – en retirent plusieurs bénéfices, selon Béatrice Crettenand Pecorini, conseillère en santé, professeure et doctorante en éducation à l'Université d'Ottawa. Par exemple : fierté de leur réalisation personnelle, confiance en soi, guérison et résilience si passé douloureux, sentiment de ne pas être oublié, partage d'expériences et de connaissances...

Écrire sa vie

« C'est thérapeutique », résume Janette Bertrand. La journaliste, actrice et écrivaine âgée de 95 ans est l'instigatrice du projet *Écrire sa vie!* lancé au printemps dernier par le centre AvantÂge de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Ses cours d'écriture d'autobiographie ont tenu occupées les personnes âgées en isolement à raison de huit capsules hebdomadaires.

Toujours en ligne à la page www.centreavantage.ca/ecrire-sa-vie/, ces vidéos présentent un « mode d'emploi » chronologique, avec des conseils pratiques, notamment d'aller plus loin que les faits en exprimant ce qu'on a ressenti dans tels moments et situations.

Sa vie en cadeau

Intitulé « Je vous raconte ma vie en plusieurs épisodes », le récit de Marcelle Bohémier fait le tour de ses 80 ans en une trentaine de pages, photos à l'appui. Elle a fait relier son document et l'a offert à ses enfants avec beaucoup de fierté. « Le projet de Janette Bertrand m'a empêché de faire une dépression pendant le confinement, déclare-t-elle. J'avais hâte d'écouter les capsules et de continuer à écrire. J'ai communiqué avec ma sœur pour échanger sur notre enfance et ai fouillé dans mes photos. Écrire sa vie, c'est raconter des souvenirs, mais pas tout, il y en a trop. Des émotions sont remontées, oui. Janette nous faisait sortir de notre zone de confort. » Sa famille a lu, ri et pleuré, dit-elle. Quel beau cadeau pour elle-même et pour ses proches !

Ressources

- Si on ne veut pas prendre la plume ou le clavier, on peut raconter sa vie à quelqu'un qui prendra des notes, idéalement à une personne sans lien affectif. « Les gens se confient davantage à des inconnus qu'à des membres de leur famille », fait remarquer Madeleine Picard, autrice du livre *Ces magnifiques inconnus* (éd. Médiaspaul, 2020). Elle a récolté les témoignages de 11 aînés nés entre 1920 et 1930, véritables « bibliothèques ambulantes » et généreux en conseils de vie.
- On peut s'inspirer de lettres, d'agendas, de journaux intimes, de notes personnelles, de photos pour se remémorer son histoire familiale, comme l'a fait Micheline Savoie. Son livre *Avant de perdre la mémoire* (éd. Somme toute, 2020) met notamment en relief l'émancipation des femmes au Canada.
- Livres et ateliers pour appuyer la démarche d'autobiographie :
On ne sait pas ce que le passé nous réserve – Écrire sa vie pour la comprendre (éd. de l'Homme, 2016) et *Écrire sa vie pour mieux la comprendre* (éd. First, 2017) par André Gervais.

J'écris mon histoire par Patrick Du Boisbaudry, biographe et coach d'écriture. Conseils et guide à télécharger à www.ecrire-un-livre.net/votre-histoire-dans-un-livre/

La FADOQ, régions Québec et Chaudière-Appalaches, propose des ateliers d'écriture sur le récit de vie (lien abrégé : www.bit.ly/34MqI6G). Consultez aussi le service des loisirs et les entreprises culturelles de votre municipalité, par exemple les ateliers Levez l'encre de Suzanne Hurtubise (www.levezlencore.com/atelier-ecrire-vie/).

NÉCROLOGIE DES MEMBRES ET DE LEURS FAMILLES

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 1 septembre 2020, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Madeleine Rochette, membre #226, épouse de feu monsieur Raymond Trudel. Née à Québec, le 8 août 1931, elle était la fille de feu dame Thérèse Drouin et de feu monsieur Charles Rochette. Elle était la sœur d'Hélène, #223, de Louis, #335, et de François, #393.

Entourée de l'amour des siens, à Québec, le 22 septembre 2020, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Huguette Rochette, membre #064, épouse de feu monsieur Rosaire Lortie. Elle était la fille de feu madame Élodie Rochon et de feu monsieur Luc Rochette. Elle demeurait à Québec. Elle était la sœur de Madeleine, #034, Thérèse, #073, Simonne, #102, et de Raymond, #149.

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 novembre 2020, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Marguerite Rochette, membre #155, épouse de feu M. Émilien Duval. Elle demeurait à Lévis et autrefois de Sainte-Marie. Elle était la sœur de feu André Rochette, #153.

À St-Hyacinthe, le 15 novembre 2020, à l'âge de 96 ans, est décédée Madame Yvette Chaput, épouse de feu Jean-Paul Laroche. Elle était la belle-sœur de feu Roger Laroche, membre #027,

À Saint-Raymond, le 24 novembre 2020, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Ginette Rochette, épouse de feu monsieur Marcel L. Plamondon, fille de feu monsieur Maurice Rochette et de feu dame Noéma Borgia. Elle était native de Saint-Raymond. Elle était la sœur de Pierrette Rochette, #154.

À Victoriaville, le 4 décembre 2020, est décédé à l'âge de 86 ans, Monsieur René Laroche, domicilié à Victoriaville. Il était le frère de Roch Laroche, membre #254.

À la Résidence Le Chêne, le dimanche 3 janvier 2021, est décédé à l'âge de 91 ans, M. André Laroche, époux de Mme Thérèse Pépin. Il était domicilié à Warwick. Outre son épouse, Mme Thérèse Pépin, il laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Marie conjoint de Angèle Boutin, Ghislain conjoint de France Bernier et Johanne conjointe de Martin Provencher. Il était le frère de feu Gérard, membre #041, de feu Marie-Claire, #108, de feu Marguerite, #121.

C'est avec une immense tristesse que nous vous annonçons le décès de Jean-Marc Laroche. Ce dernier nous a quittés le 9 janvier 2021, à l'âge de 83 ans. Il était le fils de feu Ferdinand Laroche et de feu Maria Verville. Il était le frère de feu Roger Laroche, #106, et l'oncle de Ginette Laroche, #165.

Au CIUSSS de l'Estrie CHUS – CSSS du Granit de Lac-Mégantic, le 25 janvier 2021, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Suzanne Laroche, fille de feu Lucien Laroche et de feu Fédora Gagnon demeurant à Lac-Mégantic. Elle était la sœur de Jacques Laroche, #296.

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 janvier 2021, à l'âge de 87 ans, est décédée madame Suzanne Rochette, épouse de feu monsieur Wilfrid Roberge, fille de feu Philippe Rochette et de feu Léonie Moreau. Elle demeurait autrefois à Saint-Henri-de-Lévis. Elle était la sœur de, Françoise, #066, Geneviève, #067, Jean-Louis, #068, Pierre, #070, et Paul-Henri, #072.

À Québec, le 4 février 2021, à l'âge de 89 ans est décédée Dame Alma Rochette, épouse de feu M. Jean-Yves Robitaille. Née à Port-Alfred (Saguenay), le 16 juin 1931, elle était la fille de feu M. Philippe Rochette et de feu Dame Alice Murray. Elle demeurait à Québec. Elle était la sœur de feu Roger, #352, et de Yves, #391.

Aux familles éprouvées nous offrons nos plus sincères condoléances

ANNIVERSAIRES À SOULIGNER EN 2021...

Avril	#	Mais qui donc?	Mai	#	Mais qui donc?	Juin	#	Mais qui donc?
8	333	Diane Bergeron	7	388	Jean-Claude Laroche	2	349	Lucille Kirouac
15	302	Benoît Desrochers	8	122	Yolande Berger	12	357	Suzanne Auger
21	202	Nicole Laroche	8	299	Gaston Langlois	15	213	Jovita Jabonillo
21	409	Caroline Laroche	9	28	Adrien Laroche	16	310	Claude Laroche
22	175	Louise Harel	10	353	Andrée Landry	18	11	Christiane Guy
23	228	Raymond Laroche	10	397	Françoise Thiboutot	21	410	Frédéric Laroche
24	329	Claude Rochette	11	272	Gaétan Laroche	27	267	Gaston Trudel
25	391	Yves Rochette	12	275	Gabriel Laroche	30	399	Lionel Rochette
26	401	Réjeanne Martel	15	407	Marc Gagnon			
28	201	Jeannine Laroche	17	122	Bernard Laroche			
			19	402	Françoise Marcotte			
			20	375	Murielle Rochette			
			21	335	Odette Roy			
			25	34	Madeleine Rochette			
			25	395	Suzanne Rochette			



Joyeux
anniversaire

Bienvenue aux nouveaux membres en 2020

Un grand merci aux Donateurs 2020

<p>406 Louise Warren St-Augustin-De-Desmaures</p> <p>407 Marie-Claude Rochette Rosemere</p> <p>408 Claude Laroche (Brigitte Langevin) Coaticook</p> <p>409 Caroline Laroche (Claude Parent) Sherbrooke</p> <p>410 Frederic Laroche (Julie Ouellet) Rimouski</p> <p>411 Valerie Laroche (Christine Paquet) St-Lazare</p> <p>412 Laroche Sylvain St-Camille</p>	<p>13 Georges Vaillancourt</p> <p>17 Hélène Rochette Côté</p> <p>35 Carmen Rochette Sibley</p> <p>275 Jean-Guy Laroche (Rollande Desrochers)</p> <p>301 Gabriel Laroche (Louissette Côté)</p> <p>359 Benoît Desrochers (Marie Laroche)</p> <p>387 Richard R. Laroche (Karen P. Addorio)</p> <p>388 Denis Rochette (Louise Bérubé)</p> <p>391 Jean-Claude Laroche (Francine Lafleur)</p> <p>398 Yves Rochette</p> <p>Jocelyn Laroche (Caroline Bisson)</p>
Membre à vie	
<p>401 Roland Rochette (Réjeanne Martel) Whitby, Ontario</p>	



Durée de conservation des documents

La durée de conservation des documents recommandée s'échelonne de 6 mois à 6 ans et pour certains documents sur toute la durée de la possession de certains biens ou toute la vie du détenteur. Ainsi, il est conseillé de conserver :

pendant 6 mois :

- ✓ factures de réparation d'appareils électroménagers ou domestiques,
- ✓ factures de réparation d'automobile ou de motocyclette,
- ✓ factures de cellulaire;

pendant 1 an :

- ✓ factures de téléphone,
- ✓ factures d'accès Internet,
- ✓ factures de télévision par câble ou satellite;

pendant 3 ans :

- ✓ reçus de loyer,
- ✓ reçus de taxes municipales, scolaires ou d'eau,
- ✓ factures d'électricité, de gaz ou de mazout,
- ✓ factures de soins de santé et d'honoraires professionnels,
- ✓ livrets ou relevés de compte;

pendant 6 ans :

- ✓ contrats de vente d'une maison ou d'un terrain,
- ✓ déclarations de revenus et documents connexes,
- ✓ quittances de prêt hypothécaire,
- ✓ talons de paie,
- ✓ talons de prestations d'assurance-emploi;

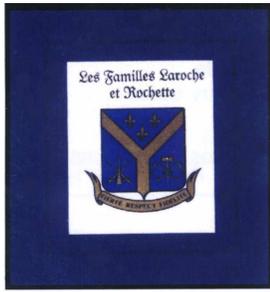
pendant la durée de la possession :

- ✓ baux,
- ✓ contrats d'achat d'une maison ou d'un terrain,
- ✓ contrats d'achat d'un véhicule ou d'une motocyclette,
- ✓ factures et certificats de garantie d'un appareil électrique ou audio,
- ✓ factures et certificats de garantie d'un appareil électroménager,
- ✓ factures et certificats de garantie d'un bien coûteux,
- ✓ factures et états de compte d'un bien payé avec une carte de crédit,
- ✓ factures de services ou de loisirs,
- ✓ factures de frais de scolarité,
- ✓ certificats de garantie spécifique (pneus, traitement antirouille, etc.),
- ✓ polices d'assurance-vie, polices contre l'incendie et le vol, polices de responsabilité civile (tant que les polices sont valides ou jusqu'au règlement d'une demande d'indemnisation),
- ✓ certificats de dépôt à terme, de régime enregistré d'épargne retraite, de placement ou d'obligation d'épargne;

indéfiniment :

- ✓ jugements de séparation ou de divorce,
- ✓ contrats de mariage, d'union civile ou d'union de fait,
- ✓ diplômes et certificats d'études,
- ✓ testament,
- ✓ actes de donation,
- ✓ carnet de santé,
- ✓ certificat de naissance,
- ✓ certificat de décès d'un proche.

LE CLUB DE LA FIERTÉ



Armoiries
25,00\$



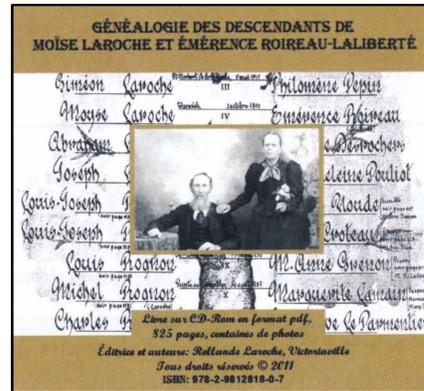
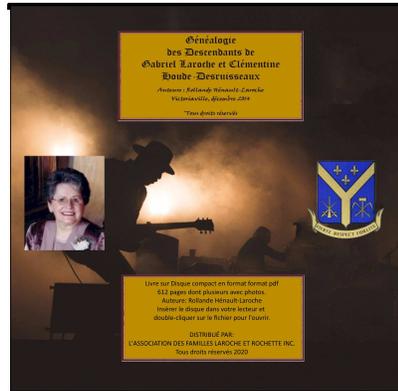
Drapeau de table (10" x 6") 5,00\$
Drapeau (6' x 3') 60,00\$



Carte armoiries 6,00\$ pour 5

Livre de Rollande Laroche sur CD en format PDF: Généalogie des Descendants de Gabriel Laroche et Clémentine Houde-Desruisseaux.

20,00\$



Livre de Rollande Laroche sur CD en format PDF: Généalogie des Descendants de Moïse Laroche et Émérance Roireau-Laliberté.

20,00\$



Étiquettes
bouteille de vin
1,00\$ pour 12



Boutonnières
5,00\$

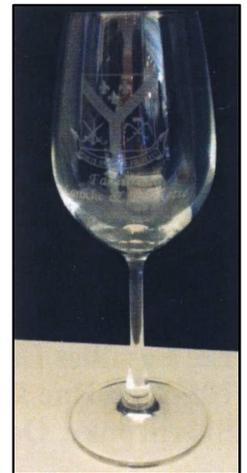


Jeu de cartes
10,00\$

Achetez des livres ou des articles pour affirmer votre fierté de faire partie de nos familles.



Tasse décorée des armoiries de l'association:
10\$ chacune, 55\$ pour 6, 100\$ pour 12.



Coupe à vin engravée des armoiries de l'association:
10\$ chacune, 55\$ pour 6, 100\$ pour 12.



30,00\$



30,00\$

Aussi...

- Chandails, diverses grandeurs : 10,00\$
- Cassette "300 ANS D'AMOUR" : 5,00\$
- Crayon au nom des familles : 5,00\$

Nous ajouterons les frais de poste pour la livraison postale. Les taxes sont incluses dans les prix.

Faire le chèque ou le mandat à l'ordre de : **Les Familles Laroche et Rochette Inc.** et poster le tout à la compétence de :

M. Robert Choquette
500, Rue de la Promenade
Saint-Hyacinthe (QC)
J2S 6R6

Tél : (450) 773-7089
Courriel : robertchuk@cgocable.ca

COMMENT COMMANDER

**Merci à nos commanditaires, leur soutien nous est indispensable.
Aidez-les en retour en les encourageant.**



ECOSYSTEM

ANDRÉ ROCHETTE, ing., P. Eng.
Président
arochette@ecosystem.ca

Édifice Delta 3
2875, boulevard Laurier, bureau 950
Québec (Québec) G1V 2M2
www.ecosystem.ca

T 418 780.1214
C 514 247.0157
F 418 651.3811

**LES CARRELAGES
PORTNEUF INC.**

Jean, Mario et Yves Côté

1165, rue Vauquelin, Neuville (Québec) G0A 2R0



DANY ROCHETTE, c.s.o.
Président
Chargé de projets

1245, Route 138
Neuville (Québec) G0A 2R0
Tél. : 418 876-2880
Télec. : 418 876-3308
info@rochetteexcavation.com
RBQ : 8251-4308-51



**ESPACE DISPONIBLE
ESPACE DISPONIBLE
ESPACE DISPONIBLE**

Postes Canada
Numéro de la convention 43418026
de la Poste-Publication.
Retournez les blocs d'adresses à l'adresse suivante:
Les Familles Laroche et Rochette Inc.
4-480 rue Main Ouest,
Coaticook, Qc J1A 1P9

IMPRIMÉ-PRINTED PAPER SURFACE